

**ARRÊTÉ DEP-2024-034 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 28 juillet 1999 portant création du baccalauréat professionnel étude et définition de produits industriels ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1** : Le jury d'admission du baccalauréat étude et définition de produits industriels pour les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Luc GALLOT, enseignant

Enseignants :

Madame Iruina DA COSTA

Monsieur Julien SANTONI

Monsieur Yacouba TRAORE

Madame Aurelie TRUCHOT

Professionnels :

Monsieur Jérémy ORUS

Monsieur Laurent BONTEMPS

**Article 2** : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER